

MAMMIFÈRES

LISTE SYSTÉMATIQUE

Rémy Baradez et Didier Sénécal

Cette liste est fondée sur seize années d'observations, sur les prospections Chiroptères effectuées par le bureau d'études OGE entre 2009 et 2013, sur l'utilisation systématique de pièges photographiques, ainsi que sur la détermination des proies contenues dans des pelotes de Chouette hulotte.

Insectivores

Hérisson *Erinaceus europaeus*

Rarement observé sur le chemin du Chalumeau, en limite nord de la réserve.

Musaraigne carrelet/couronnée *Sorex araneus/coronatus*

Présente dans les pelotes de Chouette hulotte.

Musaraigne musette *Crocidura russula*

Présente dans les pelotes de Chouette hulotte.

Taupe *Talpa europaea*

Même si le sol sablonneux n'est pas très favorable à cette espèce, des taupinières sont visibles dans les pâtures, ainsi que sur certaines digues.

Chiroptères

Sérotine commune *Eptesicus serotinus*

Espèce contactée de manière épisodique à l'occasion des contrôles OGE de 2009 à 2013.

Oreillard roux *Plecotus auritus*

Espèce contactée de manière épisodique à l'occasion des contrôles OGE de 2009 à 2013.

Oreillard gris *Plecotus austriacus*

Cet oreillard n'a jamais pu être déterminé avec certitude à l'occasion des contrôles OGE, compte tenu de la grande similitude de ses signaux acoustiques avec ceux de l'espèce précédente. Mais trois individus se sont pris accidentellement dans des filets destinés aux oiseaux migrateurs : le 8 septembre 2011, le 6 octobre 2013 et le 23 octobre 2015, chaque fois juste avant l'aube. Par ailleurs, il est probable que les oreillards présents dans les caves des bâtiments appartiennent à cette espèce.

Noctule commune *Nyctalus noctula*

L'espèce passe régulièrement au-dessus du marais, sans toutefois s'en servir comme zone de chasse (source OGE).

Noctule de Leisler *Nyctalus leisleri*

Espèce contactée en 2012 (source OGE).

Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus*

Il s'agit de l'espèce de chiroptère la plus commune. Elle chasse régulièrement dans le marais, et de petites colonies ont été repérées dans certains bâtiments (source OGE).

Pipistrelle de Kühl *Pipistrellus kuhlii*

Cette espèce plutôt méridionale a été contactée en 2012 et 2013, à l'occasion des contrôles OGE.

Pipistrelle de Nathusius *Pipistrellus nathusii*

Espèce notée régulièrement en chasse dans le marais (source OGE).

Grand Murin *Myotis myotis*

Cette espèce rare en Ile-de-France a été contactée annuellement à l'occasion des contrôles OGE de 2009 à 2013.

Murin à moustaches *Myotis mystacinus*

Cette espèce a été contactée en 2009 et 2010 à l'occasion des contrôles OGE. Elle semble peu commune.

Murin de Brandt *Murinus brandtii*

Espèce contactée en 2012 (source OGE).

Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*

Cette espèce rare dans le massif de Fontainebleau a été contactée en 2009 et 2010 à l'occasion des contrôles OGE.

Murin de Natterer *Myotis nattereri*

Un individu en 2010 (source OGE).

Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*

Cette espèce, très liée aux zones humides, est notée régulièrement.

Carnivores

Renard roux *Vulpes vulpes*

Un visiteur très régulier qui emprunte les digues pour gagner le cœur du marais. Il s'en prend aux Bernaches du Canada, dévorant les œufs et parfois la couveuse, et il est possible qu'il ait entraîné l'échec de la nidification du Busard des roseaux en 2009 et 2011.

Putois *Mustela putorius*

Cette espèce n'a jamais été contactée dans la réserve, mais il faut noter l'observation nocturne d'un individu dans la forêt de la Commanderie, à environ un kilomètre de distance. Compte tenu de l'attrait des zones humides sur le Putois, on peut espérer l'observer un jour dans le marais.

Martre *Martes martes*

La présence de cette espèce forestière a été prouvée grâce à un piège photographique, et il est probable qu'elle est responsable de la prédation de jeunes Chouette hulottes dans un des nichoirs de la réserve en avril 2015, encore que la Fouine soit elle aussi une suspecte privilégiée.

Fouine *Martes foina*

Photographiée à plusieurs reprises à l'intérieur de la réserve, la Fouine vit dans le village de Larchant et peut-être dans les bâtiments situés au sud du marais, qui constitue pour elle un territoire de chasse.

Blaireau européen *Meles meles*

Cet habitant de la forêt de la Commanderie fréquente régulièrement les abords immédiats du marais, comme l'attestent les pièges photographiques.

Artiodactyles

Sanglier *Sus scrofa*

Une espèce commune dans le marais, quel que soit le niveau d'eau. Cependant, l'assèchement du début des années 2010 a rendu l'intégralité de la réserve accessible aux Sangliers et entraîné une augmentation des effectifs, ceux-ci pouvant dépasser la centaine d'individus. Aujourd'hui, on est plus proche de la cinquantaine de sangliers. Zone refuge en période de chasse (même si une ou deux battues sont organisées chaque année), le marais accueille aussi des laies pendant la reproduction : des chaudrons ont été découverts dans des secteurs envahis par les saules.

Cerf élaphe *Cervus elaphus*

On sait que la construction de l'autoroute A6 avait coupé le massif de Fontainebleau en deux : si le Cerf proliférait à l'est, il était beaucoup plus rare à l'ouest. Aussi était-il exceptionnel d'observer une biche, et a fortiori un mâle, à l'intérieur de la réserve. Mais ce déséquilibre s'est récemment atténué, et l'espèce s'est installée dans la partie méridionale du marais. En septembre-octobre 2016, une vingtaine d'individus étaient présents pendant le brame ; parmi eux trois mâles, dont l'un répondait aux cerfs de la forêt de la Commanderie (F. de Lachaise).

Chevreuil *Capreolus capreolus*

Cette espèce commune dans la forêt de la Commanderie fréquente régulièrement la périphérie du marais.

Rongeurs

Ecureuil roux *Sciurus vulgaris*

Commun dans la bordure forestière du marais.

Campagnol roussâtre *Myodes (Clethrionomys) glareolus*

Une des proies les plus communes de la Chouette hulotte et de l'Effraie des clochers. Régulièrement observé dans les secteurs boisés.

Campagnol amphibie *Arvicola sapidus*

Cette espèce, inscrite depuis 2008 comme vulnérable sur la liste rouge de l'UICN, constitue l'un des fleurons du marais de Larchant. Elle est détectée pour la première fois grâce à deux crânes récupérés dans des pelotes de Hulotte le 30 avril 2010. Le 3 mai 2012, une prospection menée par OGE permet d'observer et de photographier un individu blessé sur une digue. Un autre crâne est découvert durant l'hiver 2016-2017. Enfin, un cadavre partiellement dévoré par une Effraie est retrouvé au début du mois de mars 2017.

Rat des moissons *Micromys minutus*

Deux cadavres sont découverts en limite de la réserve par P. Girardot en décembre 2016. Un parallèle est alors établi entre cette présence certaine et un nid inconnu photographié durant l'été précédent. Ces éléments vont nous conduire à rechercher plus systématiquement une espèce très intéressante et de moins en moins commune dans la région.

Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus*

Souvent observé sous les plaques à reptiles ; présent dans les pelotes de Chouette hulotte.

Mulot à collier *Apodemus flavicollis*

Souvent observé sous les plaques à reptiles ; présent dans les pelotes de Chouette hulotte.

Rat gris ou Surmulot *Rattus norvegicus*

Présent dans les pelotes de Chouette hulotte.

Souris domestique *Mus musculus*

Abondante dans les bâtiments situés au sud de la réserve.

Ragondin *Myocastor coypus*

Cette espèce commune creuse ses terriers dans les digues. Elle représente donc une gêne pour les gestionnaires et pourrait faciliter la pollution des eaux du marais. En période de hautes eaux, dans les années 2000, des destructions importantes étaient organisées lorsque les canaux étaient pris par les glaces, affaiblissant les Ragondins et leur interdisant toute retraite. Les effectifs ont baissé avec l'assèchement du marais, mais la population continue à être régulée.

Lagomorphes

Lièvre brun *Lepus europaeus*

Cette espèce, qui habite aussi bien la forêt de la Commanderie que les terres agricoles environnantes, est notée de temps à autre en limite nord de la réserve.

Lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus*

Observé fréquemment en limite nord de la réserve ainsi que sur la route de Villiers, en direction du village de Larchant. Les lapereaux entrent exceptionnellement dans le menu de la Chouette hulotte, comme l'attestent les pelotes de rejection, beaucoup plus souvent dans celui du Busard des roseaux. Dans les années 2000, le mâle du couple reproducteur apportait régulièrement de jeunes individus à ses poussins.